

les urines 50 centigrammes d'acide salicylique, tandis qu'on trouve seulement 15 à 20 centigrammes de cet acide, quand le médicament est incorporé à de la vaseline, de la lanoline ou de l'axonge; si la région n'est pas enveloppée après application de la pommade, la quantité d'acide salicylique trouvée dans l'urine tombe à 1 centigramme. Il est donc nécessaire d'employer les badigeonnages et d'envelopper hermétiquement la région badigeonnée. M. Lemoine emploie de fortes doses de salicylate de méthyle (10 à 12 grammes); il fait verser le médicament sur un morceau de tarlatane et le fait recouvrir par une toile imperméable, après application sur la région malade; on emploie aujourd'hui des doses moins élevées ne dépassant guère 60 à 80 gouttes (3 grammes environ); on fait tomber goutte à goutte le médicament sur les téguments de l'articulation malade en ayant soin de l'entourer immédiatement d'une feuille de gutta-percha. Une bande de flanelle maintient le pansement, qui peut être renouvelé deux fois en vingt-quatre heures, lorsque les douleurs sont très vives. Le grand avantage du traitement est l'absence presque totale d'accidents généraux dus à l'acide salicylique, bien que le salicylate de méthyle contienne 90,75 pour 100 de cet acide.

Il a été déjà question, à propos du rhumatisme blennorragique de la *méthode de Bier*, consistant à produire au niveau des articulations malades une congestion passive par stase veineuse, par le moyen d'une bande de caoutchouc appliquée au-dessus des articulations. Cette bande, dans le cas d'arthrite déformante, doit être maintenue en place pendant 4 à 5 heures. Ce procédé de traitement, proposé par Bier en 1892, aurait donné des résultats très marqués dans le rhumatisme déformant des petites jointures (Laqueus, *Berliner klinische Wochenschrift*, n° 56, 1904). Non seulement les douleurs seraient calmées, mais encore, dans certains cas, on aurait constaté une amélioration fonctionnelle notable. Ce traitement étant inoffensif, pourrait être utilisé, surtout dans les cas récents, avec poussées subaiguës.

D'après Teissier et Roques, la pommade au *dermatol* (5 grammes de dermatol pour 25 grammes de vaseline) serait utile contre les douleurs.

On peut incorporer le salicylate de méthyle à divers liniments :

a)	Menthol . . . . .	1	gramme.
	Gaiacol . . . . .	5	grammes.
	Salicylate de méthyle . . . . .	10	—
	Huile camphrée . . . . .	100	—
b)	Alcoolat de lavande . . . . .	} aa	400 grammes.
	Alcoolat de Fioravanti . . . . .		
	Salicylate de méthyle . . . . .	} aa	15 grammes.
	Chloroforme . . . . .		
	Teinture de benjoin . . . . .		

Les *bains d'air surchauffé* à 120-170° suivant la méthode de Tallermann procurent aux malades un grand soulagement. On peut aussi employer le *bain de chaleur radiante lumineuse* avec l'appareil Dowsing, où la température peut être portée sans danger jusqu'à 200° en application locale.

Les *bains sulfureux* sont indiqués à titre d'excitants des fonctions cutanées, mais ils peuvent exaspérer les douleurs. Guéneau de Mussy ne dépassait pas la

dose de 40 grammes de polysulfure de sodium par bain; on emploie habituellement 100 grammes de trisulfure de potassium. Les douches sulfureuses sur les articulations atteintes sont très utiles pour combattre les raideurs articulaires.

Les *bains de vapeur térébenthinés* (150-200 gr. de térébenthine) sont utilisés depuis fort longtemps. Guéneau de Mussy était très partisan des *bains arsenicaux* qu'il employait dans les cas franchement chroniques, avec phénomènes réactionnels nuls ou peu accentués. Il prescrivait des bains dans lesquels on faisait dissoudre le mélange suivant :

Sous-carbonate de soude . . . . .	100 à 150	grammes.
Arséniate de soude . . . . .	1 à 6	—

Chez les malades à système nerveux impressionnable, il employait l'arséniate de soude seul et ajoutait quelquefois 250 grammes de gélatine. Les bains étaient pris tièdes (36°), tous les deux jours; il laissait reposer le malade après une série de 5 ou 4 bains. Il exigeait que les malades gardassent le lit pendant une heure ou deux après chaque bain.

Si ces bains provoquaient une exacerbation des douleurs, il prescrivait des applications topiques calmantes. Lasègue ne croyait pas à l'action des substances ajoutées à l'eau du bain (sulfure, alcalins, arsenic); il rejetait les bains composés, pensant que l'action favorable de la balnéation est uniquement due à la température. Il prescrivait tous les deux jours des *bains simples* à 40-45°. Il va sans dire que la température d'entrée doit être inférieure à la température de sortie: que les malades se remettent au lit immédiatement après le bain, pour favoriser la sudation; aussi ces bains ne peuvent être pris qu'à domicile.

Les *bains de sable chaud*, déjà recommandés par Trousseau, plus récemment par Grawitz et employés d'ailleurs depuis longtemps à Lavey (Suisse), par le D<sup>r</sup> Suchard, donnent de très bons résultats dans le rhumatisme nouveau; les malades supportent aisément une température de 50°. Les bains de sable partiels sont plus efficaces que les bains généraux qui débilitent souvent en raison de la sudation exagérée qu'ils provoquent. On verse dans un baquet du sable chauffé au four; on le laisse refroidir jusqu'à 55° ou 50° et on y plonge le membre entouré d'une bande de tarlatane.

Le traitement thermal consiste en l'emploi des eaux à température élevée, faiblement minéralisées comme celles de *Néris*, *Luxeuil*, *Bourbonne-les-Bains*, *Bourbon-Lancy*, *Bourbon-l'Archambault*, *Plombières*, *Ragatz*; ces eaux conviennent particulièrement aux malades atteints de rhumatisme nouveau. Les eaux sulfureuses d'*Aix-les-Bains* sont très excitantes et ne conviennent qu'aux formes franchement torpides; il en est de même, mais à un degré moindre, des eaux sulfurées sodiques des Pyrénées: *Amélie-les-Bains*, *Bagnères-de-Luchon*, *Saint-Sauveur*, *Barèges*, *Eaux-Chaudes*, *Ax*, etc.; ces eaux sont surtout indiquées dans le rhumatisme lié à l'arthritisme; à la même variété d'arthropathies s'appliquent les eaux de *Royat* et d'*Ems*. Le traitement par les boues de *Dax*, *Barbotan*, *Balaruc* ou de *Saint-Amand* peut donner de très bons résultats dans le rhumatisme nouveau. A Dax, les rhumatisants peuvent utiliser soit les bains et les douches ou les bains pris dans des étuves naturelles chauffées par les vapeurs des eaux qui sont hyperthermales (64° environ), soit